
DECISION N°: 121.05.2024

OBJET : CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION D'UN SPECTACLE AVEC L'ASSOCIATION CHEVAL SPECTACLE

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment son article L.2122-22,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal 065.05.2020 du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

VU la proposition de contrat de l'association Cheval Spectacle relative à la représentation d'un spectacle équestre ci annexée,

Considérant la volonté de la ville de proposer des animations pour les festivités de lors de la fête nationale.

Article 1 :

DECIDE de signer le contrat avec l'association Cheval spectacle, 27 rue d'Ombreval à Domont (95330), représentée par Madame Claude DEVALLOIS, présidente, relatif à la représentation d'un spectacle équestre en plusieurs tableaux évoquant l'histoire du château.

Article 2 :

La prestation se déroulera le samedi 13 juillet à 18h dans le Parc de Grouchy à Osny pour une durée d'environ 1h15.

Article 3 :

DIT que la dépense résultant dudit contrat, d'un montant de 6 700 € HT soit 7 068,50 € TTC sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2024 de la commune.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à OSNY, le **23 MAI 2024**

Le Maire,




Jean-Michel LEVESQUE

CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRESENTATION D'UN SPECTACLE

Entre les soussignés Commune d'OSNY

Adresse : Mairie, château de Grouchy, rue William Thornley, 95520 OSNY

Siret : 219 503 768 001 24

APE : 8411 Z

Représentée par son maire Monsieur Jean-Michel LEVESQUE

ci-après dénommé « L'ORGANISATEUR » d'une part

ET

Association CHEVAL SPECTACLE

Adresse 27 rue d'Ombreval 95330 DOMONT

Téléphone 01 39 91 13 37

Siret 419 599 105 00014

APE 9001 Z

Représentée par sa Présidente Madame Claude DEVALLOIS

ci-après dénommée « LE PRESTATAIRE » d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

OBJET

Lieu de représentation : Parc du château de Grouchy, à Osny

Date de représentation : samedi 13 juillet 2024

Heure de passage : 18h00 (horaires à confirmer)

OBLIGATION DE L'ORGANISATEUR

Un barnum pour la sonorisation, installée en bout de piste, opposée à l'entrée des chevaux avec une table et deux chaises.

Arrivée électrique (avec passe-câbles)

Un espace scénique de 20 m de large sur 60 à 70 m de long, environ, plat, sur terrain souple sans bosses et sans trous. (herbe tondue 5 cm).

La pose de copeaux au milieu de cet espace (4 à 5 ballots, chez Gamm Vert, PADD ou Décathlon par ex) que nous étalerons nous-mêmes (pour faire un rectangle de 4 m x 5 m pour les cascades et faire coucher les chevaux) et que nous retirerons après la prestation.

L'installation de barrières de ville afin de délimiter cet espace

10 petites bottes de paille (ou foin) pour les jeux sur l'espace scénique que nous mettrons en place (vous pourrez les récupérer après)

Un espace réservé aux coulisses, attenant à l'espace scénique, si possible, délimité par quelques barrières de ville et rubalises avant l'arrivée des chevaux. Cet espace servira de parking pour les véhicules transportant les chevaux, ceux-ci étant attachés au camion.

Un point d'eau potable dans les coulisses : tuyau ou citerne à eau (n'ayant pas eu de produits chimiques auparavant), pour abreuver et doucher les chevaux.

Poubelles sur roulettes ou brouettes pour ramasser le crottin dans les coulisses, si possible

Un ou plusieurs barnums (20 m2 environ) dans les coulisses, avec 6 tables pour poser le matériel, 20 chaises, un portant, si possible, pour les costumes

Une personne dans les coulisses, afin d'éviter l'accès du public pendant le spectacle

Prévoir des toilettes pour les participants

Les repas du soir (20 à 22 personnes, à confirmer), eau et jus de fruits
Ils seront pris près des chevaux afin de ne pas les laisser sans surveillance.

Déclaration à la Sacem.

PRESTATIONS

Spectacle équestre de 1 h 15 environ, en plusieurs tableaux, contés par un comédien qui évoquera l'histoire du château.

- Tournoi de chevalerie à la Renaissance
- Saltimbanques
- Duels aux fleurets des Mousquetaires (à pieds, à cheval)
- Saltimbanques
- Dressage de Haute Ecole (costumes 18^{ème})
- Saltimbanques
- Voltige en ligne droite (Hussards de Napoléon)

- La sonorisation du spectacle et ses techniciens

Avec 5 cavaliers, un comédien (conteur), 3 saltimbanques (cracheurs de feu, jongleurs ou échassiers), 5 comédiens/duellistes à pieds, les techniciens/son et les écuyers/assistants.
Bande son sur clé USB

PRIX :

L'organisateur s'engage à verser au prestataire en contrepartie de sa prestation la somme de :

SEPT MILLE SOIXANTE HUIT euros, 50 centimes TTC

(HT 6 700, 00 euros TVA 5.5% 368, 50 euros TTC 7 068, 50 euros)

MODALITES DE REGLEMENT

Sur Facture à l'ordre de Cheval Spectacle

ANNULATION DE LA PRESTATION

Si les conditions météorologiques sont annoncées comme défavorables et que le spectacle est annulé un ou deux jours avant, aucune indemnité n'est due et le spectacle pourra être reporté. Si le spectacle est annulé le jour de la représentation et que les artistes se sont déplacés, une somme de 50% du coût du spectacle sera due à CHEVAL SPECTACLE à titre d'indemnité de déplacement et de réservation des artistes.

COMPETENCE JURIDIQUE

Pour toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat ou de ses suites et sans accord à l'amiable, le Tribunal de Pontoise sera seul compétent.

A

le

L'ORGANISATEUR

LE PRESTATAIRE

Commune d'Osny

Cheval Spectacle

Jean-Michel LEVESQUE

Mme Claude DEVALLOIS

